

## PORTRAIT EMPLOI-FORMATION DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL EN PACA

### > LES INFIRMIERS PUÉRICULTEURS

# 13

JUIN 2015

#### En bref

- Les infirmiers puériculteurs sont une spécialisation du métier d'infirmier ou de sage-femme. 1 715 infirmiers puériculteurs sont en emploi en région Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2011, il s'agit d'un effectif modeste.
- C'est un métier fortement exercé par des femmes : elles représentent 98 % des effectifs en emploi en 2011. En formation, elles constituent 100 % des effectifs.
- Neuf infirmiers puériculteurs sur dix exercent en contrats sans limite de durée (CDI ou titulaire de la fonction publique).
- Le temps partiel concerne presque un infirmier puériculteur sur trois (31 %). Dans le classement de l'exercice à temps partiel, avec les sages-femmes (31 %), c'est le deuxième métier, après les « Autres spécialistes de la rééducation salariés » (38 %).
- La formation d'infirmier puériculteur est l'une des rares formations où l'évolution du nombre de formés est en baisse entre 2008 et 2013 (- 8 % contre 21 % toutes formations du paramédical et de sages-femmes confondus). Il en est de même pour le nombre des diplômés.

En 2014-2015, dans le cadre des travaux de la mission régionale d'observation du secteur sanitaire et social, un diagnostic portant sur les évolutions des métiers de ce secteur a été réalisé par l'ORM (*Portrait emploi-formation du secteur sanitaire et social, Enjeux et perspectives en Provence – Alpes – Côte d'Azur*, « Études », n°27). Son but est d'alimenter la réflexion sur la prise en compte des enjeux emploi-formation dans l'analyse des évolutions de l'appareil de formation et d'outiller la prise de décision en la matière. L'élaboration de ce portrait s'est appuyé sur la production préalable de fiches métier-formation dont la publication lui est complémentaire. Ces fiches déclinent, métier par métier, une observation des évolutions concernant l'emploi, le marché du travail et la formation.

#### EMPLOI

#### Précaution méthodologique

Le métier d'infirmier puériculteur est une spécialisation du métier d'infirmier ou de sage-femme. Il est réglementé.

Pour l'analyse de l'emploi et de la structure des qualifications, le métier comprend les infirmiers puériculteurs et les élèves infirmiers puériculteurs. En revanche, ce périmètre exclut les responsables directeurs de structure d'accueil de petite enfance et les responsables directeurs de crèche.

Le métier peut s'exercer en tant que salarié ou en libéral. L'activité libérale de l'infirmier puériculteur regroupe l'ensemble des exercices « en ville » : consultation au cabinet ou visite à domicile, etc.



Région  
Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

#### Bulletin du sanitaire et social n° 13 – Juin 2015

Directeur de publication : Philippe Guy

Réalisation : Isabelle Boisseau, Stéphanie Mailliot (Mission régionale d'observation des métiers et des formations du secteur sanitaire et social) avec la collaboration d'Anne-Sophie Dumortier et d'Adeline Petrovitch

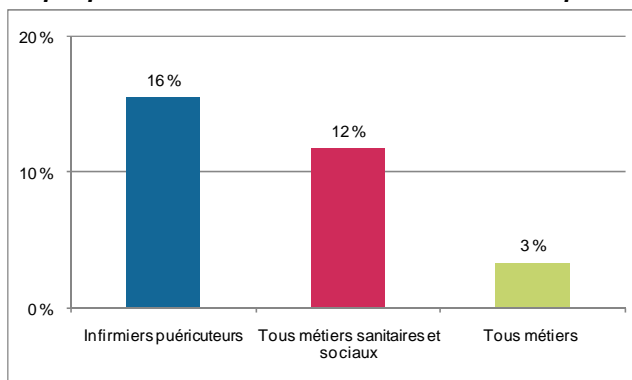
[www.orm-paca.org](http://www.orm-paca.org)



## Les effectifs et l'évolution des effectifs entre 2006 et 2011

1 715 infirmiers puériculteurs sont en emploi en PACA en 2011. Ils représentent un modeste effectif des métiers de la santé et se classent en avant-dernière position avant les sages-femmes, comme en 2006. Ils étaient 1 484 en 2006. La progression en cinq ans est de 16 %, supérieure à celle des effectifs des métiers sanitaires et sociaux. C'est un métier fortement exercé par des femmes. Elles représentent 98 % des effectifs en 2011, soit un point de moins qu'en 2006. Pour marquer la très progressive masculinisation du métier, le terme d'infirmier puériculteur est usité.

**Graphique 1 : Évolution des effectifs d'infirmiers puériculteurs entre 2006 et 2011**



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

## La densité des professionnels infirmiers puériculteurs sur le territoire régional et français

La densité des infirmiers puériculteurs est légèrement supérieure en PACA au regard de la France en 2011.

**Tableau 1 : Densité des infirmiers puériculteurs en 2011**

	Densité en 2011
<b>PACA</b>	<b>35</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>33</b>

Source : Insee – RPLR 2011 PACA et France – Traitement ORM.

Note : « Densité » désigne le nombre de professionnels en activité pour 100 000 habitants.

## Les principaux lieux d'exercice par secteur d'activité en 2011

Les trois quarts des infirmiers puériculteurs exercent dans le secteur sanitaire et social, principalement dans les activités hospitalières, mais aussi dans l'accueil de jeunes enfants et dans l'action sociale sans hébergement (accueil de jour d'enfants d'âge préscolaire, crèches, haltes-garderies, ou centres de jour pour les enfants handicapés, services de protection des enfants contre les mauvais traitements, guidance infantile, etc.).

Cependant près d'un quart d'entre eux exercent hors du secteur (27 %), notamment dans l'administration publique. Il s'agit, pour ces emplois, de postes dépendant des collectivités territoriales (services sociaux, d'assistance, d'orientation fournis par les services publics, accueil de jour d'enfants d'âge préscolaire, crèches municipales, etc.).

À noter : une sous-estimation des effectifs dépendant de la fonction publique comme de structures privées car les infirmiers puériculteurs directeurs de structure d'accueil de petite enfance et responsables directeurs de crèche ne sont pas comptabilisés dans les effectifs observés.

Dans la fonction publique hospitalière, les infirmiers puériculteurs font partie des dix métiers les plus représentés au sein des CH et des CHU (2 % des effectifs). Dans le secteur privé à but non lucratif, c'est dans le sanitaire court séjour que sont employés une majorité d'entre eux (64 %)<sup>1</sup>. Les infirmiers puériculteurs peuvent s'installer en libéral, mais ce statut reste très marginal au sein de la profession. Les infirmiers puériculteurs peuvent aussi intervenir au sein des familles, en tant que salarié d'un service de protection maternelle et infantile (PMI) ou dans le cadre d'une pratique en libéral.

<sup>1</sup> Données issues de l'« Enquête emploi 2012 – Portraits métiers », L'Observatoire & Unifaf, février 2013, réalisée par L'Observatoire d'Unifaf, fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale privée à but non lucratif. Dans cette enquête, les données dont nous disposons sur les tensions de recrutement ne sont pas déclinées par département.

**Tableau 2 : Secteurs d'activité dans lesquels exercent les professionnels infirmiers puériculteurs en 2011**

	Part (en %)
<b>Secteur santé humaine et action sociale</b>	<b>73</b>
Activités hospitalières*	50
Accueil de jeunes enfants*	16
Action sociale sans hébergement*	2
<b>Autres secteurs</b>	<b>27</b>
Administration publique générale*	15
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>

Champ : actifs ayant un emploi salarié.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

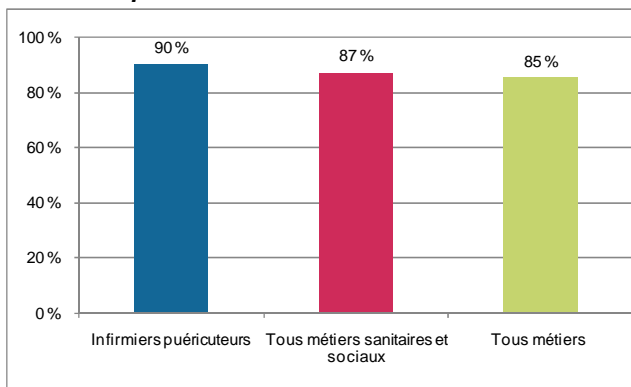
\* Seules les principales activités sont mentionnées.

### Les conditions d'emploi en 2011

Les infirmiers puériculteurs font partie des métiers exercés très majoritairement (90 %) en contrats sans limite de durée (CDI ou titulaires de la fonction publique). Cette stabilité est légèrement supérieure à celle de la moyenne des métiers sanitaires et sociaux (87 %).

Le temps partiel concerne presque un infirmier puériculteur sur trois (31 %). Dans le classement de l'exercice à temps partiel, c'est, avec les sages-femmes (31 %), le deuxième métier, après les « autres spécialistes de la rééducation salariés » (38 %). Dans le secteur privé à but non lucratif, les infirmiers puériculteurs, avec les autres infirmiers spécialisés, sont plus fréquemment à temps partiel dans des structures à vocation sociale (51 %) et des structures médico-sociales (35 %)<sup>2</sup>.

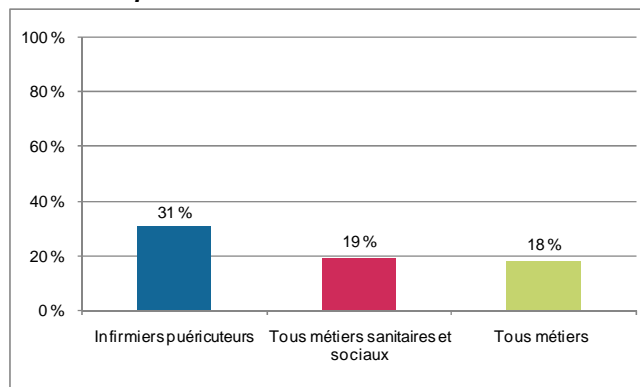
**Graphique 2 : La part des contrats durables pour les infirmiers puériculteurs en 2011**



Champ : actifs ayant un emploi salarié.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

**Graphique 3 : La part du temps partiel pour les infirmiers puériculteurs en 2011**



Champ : actifs ayant un emploi salarié.

Source : Insee – RPLR 2011 – Traitement ORM.

### L'âge des professionnels en emploi en 2006 et 2011

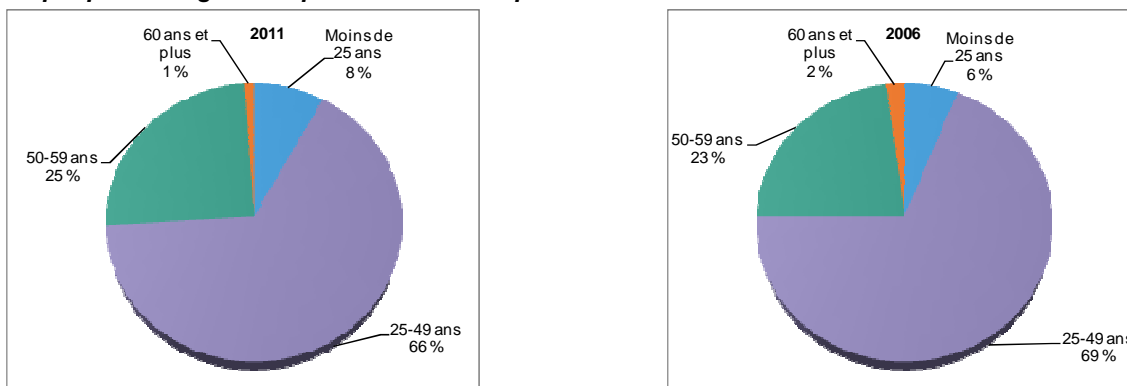
Le métier d'infirmier puériculteur connaît une relève, tendance qui s'affirme entre 2006 et 2011. Ainsi, la part des jeunes (8 %) est importante et a progressé depuis 2006 (+ 2 points). Cette présence des jeunes se retrouve aussi dans les métiers d'infirmiers en soins généraux salariés. À noter : les élèves infirmiers puériculteurs sont pris en compte dans cette donnée statistique.

Néanmoins, la représentation des plus de 50 ans est importante et s'accroît légèrement entre 2006 et 2011 (+ 2 points). Mais, à l'extrême, les plus de 60 ans sont peu présents (comme pour les aides médico-psychologiques et les préparateurs en pharmacie).

Dans la fonction publique hospitalière, selon l'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH), les infirmiers puériculteurs font partie des dix métiers les plus affectés par les départs en retraite à l'horizon 2015 dans les services sociaux et médico-sociaux du handicap, dans les centres hospitaliers et les CHU.

<sup>2</sup> Ibid.

**Graphique 4 : L'âge en emploi des infirmiers puériculteurs en 2011 et 2006**



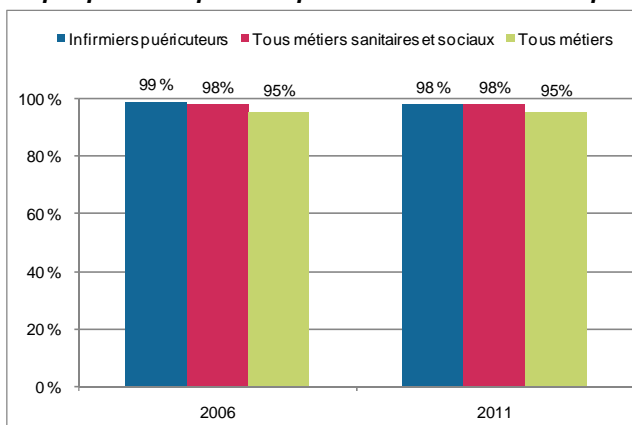
Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

### La nationalité des professionnels en emploi en 2006 et 2011

En 2011, 98 % des infirmiers puériculteurs en emploi sont de nationalité française. Ce pourcentage est resté quasiment stable comparé à 2006 (99 %).

**Graphique 5 : La part des professionnels infirmiers puériculteurs de nationalité française en 2006 et 2011**



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### Les besoins de main-d'œuvre entre 2010 et 2014

Pour l'observation du marché du travail, il n'est pas possible d'isoler le métier d'infirmier puériculteur. Il est agrégé avec les infirmiers et les cadres infirmiers.

Entre 2010 et 2014, les besoins de main-d'œuvre exprimés par les employeurs évoluent de façon contrastée. Après un accroissement des intentions d'embauche jusqu'en 2012, c'est une diminution qui est maintenant observée. 2014 est au niveau le plus bas de toute cette période.

Depuis 2012, les employeurs de PACA, tous secteurs confondus, évoquent moins fréquemment des difficultés de recrutement sur les métiers d'infirmiers, de cadres infirmiers et d'infirmiers puériculteurs.

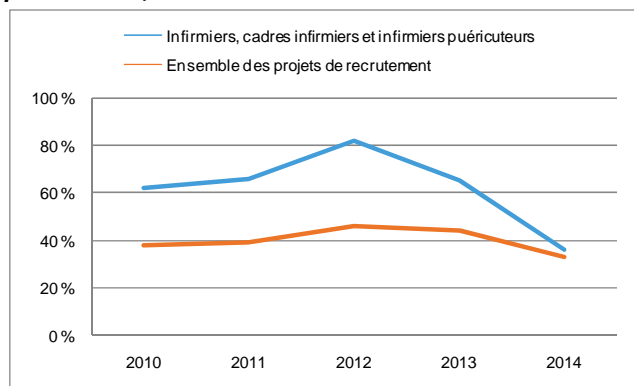
**Tableau 3 : Les projets de recrutements pour les infirmiers, cadres infirmiers et infirmiers puériculteurs de 2010 à 2014**

	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de projets de recrutement	1 809	2 054	2 144	1 815	1 301

Source : Crédoc, Pôle emploi - Enquête en besoin de main-d'œuvre de 2010 à 2014 – Traitement ORM.

Les projets de recrutements correspondent à des prévisions d'embauche exprimées par les employeurs lors de la réalisation de l'enquête. Elles ne se traduisent pas toujours par des recrutements.

**Graphique 6 : La part des recrutements jugés difficiles pour les infirmiers puériculteurs, auxiliaires de puériculture, de 2010 à 2014**



Source : Crédoc, Pôle emploi – Enquête en besoin de main-d'œuvre de 2010 à 2014 – Traitement ORM.

Les recrutements jugés difficiles traduisent le ressenti des employeurs lors la recherche de candidats. Les difficultés proviennent de motifs divers et non précisés (pénurie de candidats, qualifications inadaptées, etc.).

## Les demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2013

Le périmètre d'observation comprend tous les infirmiers puériculteurs, y compris ceux qui exercent comme responsables de crèche ou de structure d'accueil de petite enfance.

Le nombre de demandeurs d'emploi en région est très modeste. Ce métier étant très féminisé, tous les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont des femmes.

Presque un tiers des demandeurs d'emploi ont 50 ans et plus, or il s'agit d'un métier dont la pyramide des âges est plutôt jeune au regard de la durée des études. Cela interroge les conditions d'exercice de ce métier pour les professionnels seniors.

**Tableau 4 : Les demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2013 (ROME)**

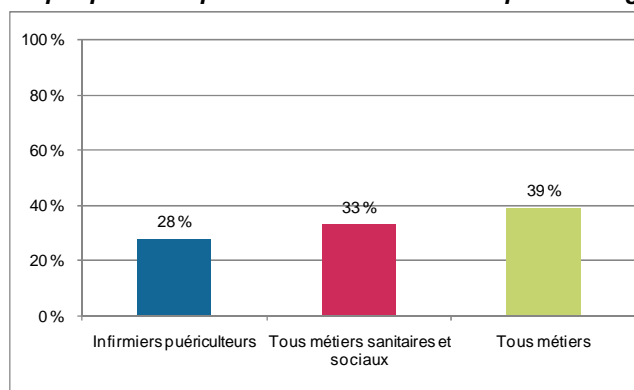
	Infirmiers puériculteurs	Tous métiers sanitaires et sociaux	Tous métiers
<b>Nombre de demandeurs d'emploi</b>	<b>71</b>	<b>13 412</b>	<b>217 938</b>
Part des 50 ans et plus	31 %	18 %	22 %
Part des moins de 25 ans	15 %	15 %	15 %
Part des femmes	100 %	79 %	49 %

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

## Le chômage de longue durée

Le chômage de longue durée, un des indicateurs des difficultés d'accès à l'emploi, est inférieur (28 %) à la moyenne des métiers du sanitaire et social (33 %) et à la moyenne régionale (39 %). Rapporté au nombre d'inscrits à Pôle emploi, cela concerne une vingtaine de personnes en PACA.

**Graphique 7 : La part des demandeurs d'emploi de longue durée au quatrième trimestre 2013 (ROME)**



Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

### Les demandeurs d'emploi par département

Le nombre d'infirmiers puériculteurs demandeurs d'emploi est faible, quel que soit le département. Les effectifs les plus importants concernent les Alpes-Maritimes et les Bouches-du-Rhône. Cela reflète l'importance démographique de ces départements où sont par ailleurs situés les instituts de formation. On constate une grande hétérogénéité dans la part des demandeurs d'emploi de longue durée selon les départements (de 0 % à 45 %). Mais ces pourcentages portent sur de trop petits effectifs pour en tirer des conclusions.

**Tableau 5 : Le département de résidence des demandeurs d'emploi infirmiers puériculteurs en 2013**

Département	Demandeurs d'emploi infirmiers puériculteurs	Part des infirmiers puériculteurs demandeurs d'emploi de longue durée
Alpes-de-Haute-Provence	s	–
Hautes-Alpes	s	–
Alpes-Maritimes	12	17 %
Bouches-du-Rhône	35	29 %
Var	11	45 %
Vaucluse	9	22 %
<b>PACA</b>	<b>71</b>	<b>28 %</b>

Source : Pôle emploi, Direccte – DEFM ABC au 31.12.2013 – Traitement ORM.

## FORMATION

En Provence – Alpes – Côte d'Azur, il existe deux instituts de formation, l'un situé dans les Bouches-du-Rhône, l'autre dans les Alpes-Maritimes.

Le métier d'infirmier puériculteur n'est pas ouvert à la VAE.

### Les effectifs formés et diplômés en 2013

Les effectifs en première année de formation d'infirmiers puériculteurs représentent à peine plus de 1 % du total des effectifs tous diplômés du paramédical et de sages-femmes confondus. C'est un modeste contingent de formés, à mettre en regard avec le faible nombre d'actifs en emploi, s'agissant notamment d'une spécialisation du métier d'infirmier (représentant eux 37 % du total des effectifs en formation).

L'âge moyen est proche de la moyenne tous diplômés du paramédical et de sages-femmes confondus, ce qui peut laisser penser que ce cursus peut être suivi aussi bien en première intention qu'en réorientation (sage-femme) ou qu'en évolution de carrière (infirmier).

Le taux de femmes (100 %) est particulièrement élevé en formation – plus qu'en emploi (98 %). Cela interroge sur les possibilités de masculinisation du métier alors qu'une évolution sociétale met en relief la prise en charge des tout-petits par les pères et les hommes.

Professionnellement, les hommes continuent à ne pas investir les métiers ciblant la prise en charge des tout-petits, tendance que l'on retrouve aussi pour les auxiliaires de puériculture qui assurent des fonctions de soins associées au « maternage ».

**Tableau 6 : Les effectifs en formation d'infirmiers puériculteurs en 2013**

	Infirmiers puériculteurs	Total diplômes du paramédical et de sages-femmes
<b>Effectif toutes années de formation confondues (attention cette formation se fait en une année)*</b>	<b>86</b>	<b>12 986</b>
<b>Effectif en première année*</b>	<b>86</b>	<b>6 841</b>
Âge moyen en première année**	28 ans	27 ans
Part des femmes en première année*	100 %	81 %

\*Source : Drees – Enquête écoles année 2013 – Traitement ORM.

\*\*Source : Drees – Enquête élèves année 2013 – Traitement ORM.

### Les diplômés par département en 2013

Le nombre des infirmiers puériculteurs diplômés par département est modeste. Seuls deux départements, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes, mettent en œuvre, du point de vue de la formation, cette spécialisation du métier d'infirmier.

**Tableau 7 : Les effectifs en formation d'infirmiers puériculteurs en 2013**

	Nombre de diplômés en 2013
Alpes-de-Haute-Provence	0
Hautes-Alpes	0
Alpes-Maritimes	24
Bouches-du-Rhône	53
Var	0
Vaucluse	0
<b>PACA</b>	<b>77</b>

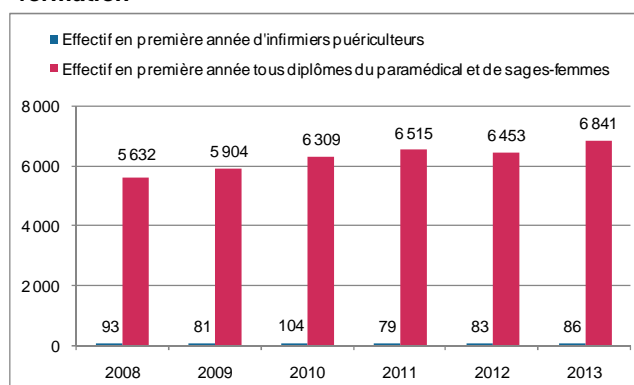
Source : Drees – Enquête écoles année 2013 – Traitement ORM.

### Évolution des effectifs formés et diplômés entre 2008 et 2013

C'est l'une des rares formations où l'évolution du nombre de formés est en baisse entre 2008 et 2013 (– 8 % contre + 21 % toutes formations du paramédical et de sages-femmes confondues). Néanmoins les effectifs en emploi ont augmenté entre 2006 et 2011, y compris si l'on ne tient pas compte des infirmiers puériculteurs occupant des fonctions de direction de structure (responsables de structure d'accueil de la petite enfance).

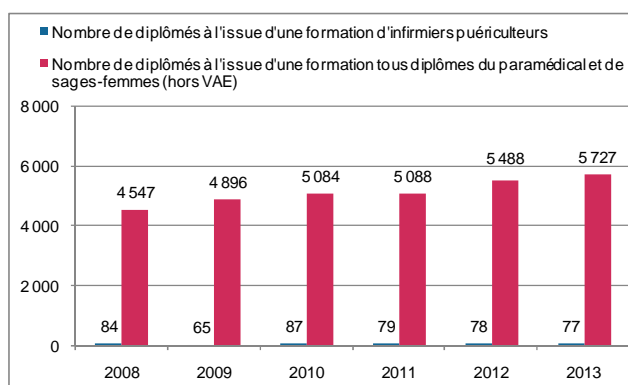
En lien avec la diminution des effectifs formés entre 2010 et 2013, s'observe la diminution du nombre de diplômés (– 8 % contre + 26 % tous métiers du paramédical et de sages-femmes confondues).

**Graphique 8 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'infirmiers puériculteurs en 1<sup>re</sup> année de formation**



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

**Graphique 9 : Évolution 2008-2013 des effectifs diplômés d'infirmiers puériculteurs**



Source : Drees – Enquête écoles de 2008 à 2013 – Traitement ORM.

## Candidats présentés, sélectionnés et places offertes en formation en 2013

Le nombre d'infirmiers se présentant à l'entrée en formation d'infirmiers puériculteurs représente environ le double des places offertes.

## Les formations suivies en alternance en 2011 et 2012

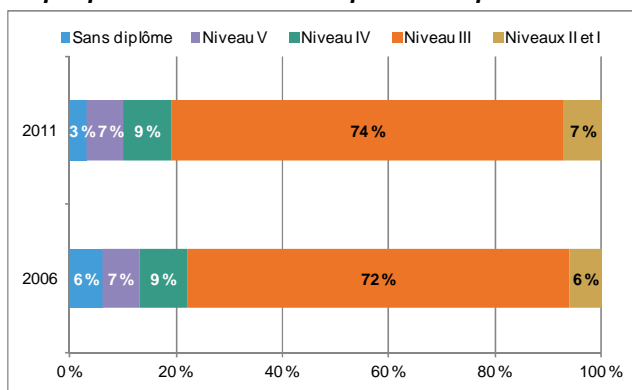
Il n'existe pas d'infirmier puériculteur en contrats d'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation).

## Le niveau de diplôme des professionnels en emploi en 2006 et 2011

Ce métier est aujourd'hui assimilé niveau master I. Il correspond à un prolongement des études infirmières et nécessite quatre ans d'études après le bac. Pour les infirmiers, qui effectuent trois ans d'études après le bac, leur diplôme a été reconnu de niveau licence très récemment (diplômation 2012) et cela ne peut pas avoir d'impact sur les chiffres observés ici, qui datent de 2011. Il en va de même pour les infirmiers puériculteurs. À ce constat relevant de la temporalité de l'observation statistique, se conjuguent des aspects politiques de reconnaissance officielle de la durée des études.

En raison de ce contexte, et au contraire de certains autres métiers du soin, les professionnels en emploi ont majoritairement un niveau de diplôme inférieur à celui reconnu aujourd'hui.

**Graphique 10 : Le niveau de diplôme des professionnels infirmiers puériculteurs en emploi en 2006 et 2011**



Champ : actifs ayant un emploi.

Source : Insee – RPLR 2011 et 2006 – Traitement ORM.